Image not found or type unknown

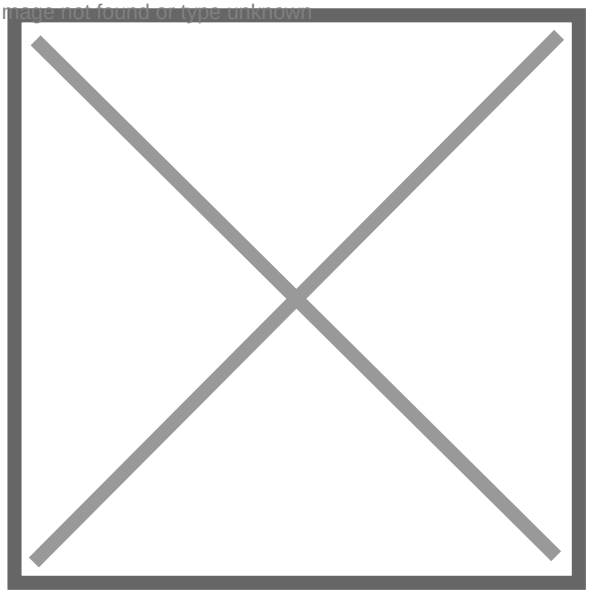

J'ai travaillé un jour ou je n'étais pas prévu

Par **Sysamax**, le **24/05/2022** à **10:05**

Bonjour a tous, voilà je vous explique la situation. Le mois dernier je suis aller aider mes collègues, un samedi, pour faire l'inventaire. Je suis arrivée à l'heure prévue et je suis parti en même temps que tout le monde. Les responsables m'ont bien vu et m'ont salué.
J'ai eu la mauvaise surprise, cette semaine, de découvrir que je n'avais pas d'heures à récupérer sur cette inventaire, soit disant je n'étais pas prévu pour venir travailler ce jour là.
Ca n'a pas eu l'air de les déranger quand ils me regardait compter les cartons.
Est-ce que cette pratique est légal ?

Par **morobar**, le **24/05/2022** à **11:28**

Bonjour,

[quote]
soit disant je n'étais pas prévu pour venir travailler ce jour là.

[/quote]
et

[quote]
Est-ce que cette pratique est légal ?

[/quote]
Les heures supplémentaires ne sont rémunérées que si elles sont éxécutées à la demande de l'employeur ou avec son accord implicite.

Par **Sysamax**, le **24/05/2022** à **11:35**

Oui ça je m'en doute, mais que ce soit bien clair, on m'a dit que je pouvais venir travailler ce jour la, que c'était comme je voulais. La veille j'ai décider de venir et j'ai prévenu que je venais. Et en plus on m'a vu, on m'a laissé travailler. N'aurait-on pas du me dire de rentrer ou accepter que je travaille et compter mes heures ?

Par **Lag0**, le **24/05/2022** à **12:56**

[quote]
à la demande de l'employeur ou avec son accord implicite.

[/quote]
Bonjour,

Et c'était bien le cas ici, l'employeur a bien vu que Sysamax travaillait. S'il ne souhaitait pas qu'il travaille, il devait le renvoyer de l'entreprise...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés